

Pour recevoir votre badge

Bulletin d'adhésion pour les habitants du SICTOM Sud-Allier

Cocher les cases correspondantes

PARTICULIER

Nom

Prénom

PROFESSIONNEL

COLLECTIVITÉ

ASSOCIATION

Activité

Code APE/NAF

N° SIRET/SIREN

Dirigeant (nom/prénom)

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Courriel

DOCUMENTS À FOURNIR

Pour les PARTICULIERS - 2 justificatifs obligatoires

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (au choix : photocopie de la facture d'eau/gaz/électricité/téléphone ou quittance de loyer)
- Pièce d'identité (photocopie de la carte d'identité, passeport ou permis de conduire)

Pour les PROFESSIONNELS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS - 2 justificatifs obligatoires

- Papier à entête commercial avec RCS/SIRET/adresse
- Extrait Kbis ou certificat d'identification du répertoire national des entreprises

J'ai pris connaissance que mes données personnelles seront utilisées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et que les documents fournis seront détruits par incinération après leur enregistrement.

Votre signature vaut acceptation des dispositions ci-dessus.

Date et signature (+ cachet pour les professionnels)

Bulletin à retourner complété

SICTOM Sud-Allier

10 rue des Bouillots - 03500 BAYET - 04.70.45.51.67
contact@sictom-sud-allier.fr

Horaires et jours d'ouverture

ÉTÉ : du 01/03 au 31/10

HIVER : du 01/11 au 29/02

Fermeture des déchetteries les dimanches et jours fériés

BAYET et CHARMEIL

Du lundi au vendredi	Samedi
8h15-12h et 14h-17h45	8h15-12h et 14h-16h45
8h45-12h et 13h30-16h45	

EBREUIL, GANNAT (à partir du 01/04), ST GERMAIN DES FOSSES, ST PRIX, ST YORRE et VARENNES/ALLIER

Lundi	Du mardi au vendredi	Samedi
Fermée	8h15-12h et 14h-17h45	8h15-12h et 14h-16h45
Fermée	8h45-12h et 13h30-16h45	

BELLENAVES et TRONGET

Lundi	Mardi et mercredi	Jeudi et vendredi	Samedi
Fermée	8h15-12h	14h-17h45	8h15-12h
Fermée	8h45-12h	13h30-16h45	8h45-12h

CHANTELLE et MONETAY/ALLIER

Lundi	Mardi et mercredi	Jeudi et vendredi	Samedi
Fermée	14h-17h45	8h15-12h	14h-16h45
Fermée	13h30-16h45	8h45-12h	13h30-16h45

LE DONJON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	8h15-12h 14h-16h45	Fermée	8h15-12h 14h-16h45	Fermée	8h15-12h 14h-16h45
Fermée	8h15-12h 14h-16h45	Fermée	8h15-12h 14h-16h45	Fermée	8h15-12h 14h-16h45

LE MAYET DE MONTAGNE

Lundi	Mardi et mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	9h15-12h et 14h-17h45	Fermée	9h15-12h 14h-17h45	9h15-12h 14h-16h45
Fermée	8h45-12h 13h30-16h45	Fermée	8h45-12h 13h30-16h45	

ST GERAND LE PUY

Lundi et mardi	Mercredi	Jeudi et vendredi	Samedi
14h30-17h45	Fermée	14h30-17h45	9h15-12h 14h-16h45
13h30-16h45	Fermée	13h30-16h45	9h15-12h 14h-16h45

DEMANDEZ votre badge d'accès



SICTOM
SUD-ALLIER

10 rue des Bouillots
Tél. : 04.70.45.51.67

Email : contact@sictom-sud-allier.fr

Pour tout renseignement complémentaire,
contactez le SICTOM Sud-Allier :
04.70.45.51.67

Un badge d'accès ?

Les badges d'accès permettent au SICTOM Sud-Allier de mieux contrôler la provenance des déchets déposés dans ses déchetteries.

Nous pouvons mieux appréhender les quantités déposées par les différents usagers et simplifier la facturation des dépôts des professionnels (aucun changement concernant la facturation applicable en déchetterie).

1 Pour les particuliers
badge/foyer

1 Pour les collectivités
badge/véhicule

1 Pour les professionnels
badge/véhicule

Déménagement, perte, vol ...

Tout changement doit être signalé au SICTOM dans les meilleurs délais. Nous nous chargerons de modifier les paramètres et de rééditer un badge.

En cas de perte ou de demande de badge supplémentaire pour commodité, la réédition d'un badge d'accès sera facturé 10€

Vous êtes en possession de votre badge :



Les limites

Les dépôts sont limités : **5m³** /semaine/foyer **5m³** /semaine/foyer pour les végétaux

Pour les volumes supérieurs à 5m³, merci de prévenir le SICTOM 48h à l'avance

Quelques règles

- *Présentez votre badge d'accès à la barrière dès votre arrivée sur le site, avant tout déchargement.
- *En cas de difficultés pour trier vos déchets, adressez-vous au gardien qui saura vous orienter.
- *Respectez le sens de circulation et stationnez correctement pour éviter de bloquer le passage dans l'enceinte de la déchetterie.
- *Déchargez rapidement en respectant les consignes de sécurité (ne pas descendre dans les bennes, les animaux doivent être laissés dans le véhicule et les enfants doivent être tenus par la main).
- *Respectez la propreté du site.
- *Respectez le gardien et ses consignes : il est présent sur le site pour vous conseiller et vous orienter. Il est formé et connaît les contraintes de valorisation pour chaque benne de matériaux. En respectant ces prescriptions, vous permettez aux déchets triés d'être traités dans le respect de l'environnement.
- *Les personnes titulaires d'une carte de stationnement pour personnes handicapées pourront bénéficier d'une aide au déchargement par l'agent d'accueil qui les prendra en charge dans l'ordre d'arrivée des usagers.

Comment obtenir son badge par courrier ?

Remplissez et renvoyez le bulletin d'adhésion présent au verso au SICTOM Sud-Allier, accompagné des documents à fournir selon votre catégorie.

Votre badge d'accès vous sera envoyé directement par voie postale

Obtenir son badge par Internet

Vous pouvez demander votre badge sur Internet en notant directement dans la barre d'adresse : [acces-dechetterie-sictom.horanet.com](https://www.acces-dechetterie-sictom.horanet.com)

Lors de votre 1^{ère} connexion, cliquez sur «**se connecter**», sélectionnez votre catégorie, précisez votre adresse mail, vos nom et prénom puis cliquez sur «**s'enregistrer**».

Un mail du SICTOM vous sera envoyé sous 48h. Vous serez invité à **cliquer sur le lien présent dans ce mail afin de choisir votre mot de passe pour finaliser la création de votre compte.**

Vous pourrez ensuite compléter le formulaire et joindre les justificatifs demandés. Votre inscription sera validée par le SICTOM et vous pourrez alors demander votre badge.

Propriété et durée de validité du badge

Le badge reste la propriété exclusive de la collectivité qui vous l'a délivré, il est émis pour une durée illimitée. Cependant, le SICTOM Sud-Allier se réserve le droit de suspendre la validité de la carte en cas de :

- * non-respect du règlement
- * dépôt sauvage ou incivilité sur les déchetteries
- * non-utilisation pendant une période de 2 ans
- * non-paiement des factures (pour les professionnels)